

Méthanor : succès de l'augmentation de capital

Levée de fonds de 1,1 million d'euros pour financer les prochains projets d'énergie renouvelable



Paris, le 15 juillet 2015 - Méthanor (Alternext FR0011217710 - ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable prioritairement axés sur la méthanisation agricole, annonce le succès de son augmentation de capital sur le marché Alternext à Paris. La société a levé 1,1 million d'euros en ligne avec l'objectif annoncé le 24 juin lors du lancement de l'opération : 209 519 actions ordinaires nouvelles METHANOR ont été souscrites au prix unitaire de 5,25 euros.

Le règlement-livraison interviendra le 16 juillet pour un début des négociations sur Alternext des actions nouvelles le vendredi 17 juillet 2015. Au terme de l'offre, le capital de Méthanor est constitué de 818 069 actions.

Marc Meneau, co-gérant de Méthanor commente : « Nous sommes très heureux que l'opération ait été menée avec succès malgré un environnement économique tumultueux. Nous tenons à remercier les actionnaires historiques pour leur confiance renouvelée et souhaitons la bienvenue à ceux qui nous ont rejoints lors de cette opérations. »

Financer la croissance verte

Méthanor exploite aujourd'hui deux unités de méthanisation agricole de 600 kWh chacune, et deux parcs photovoltaïques développés par Photosol et Akuo Energy. La société souhaite accélérer



désormais son développement en élargissant son spectre d'investissement aux autres énergies renouvelables : photovoltaïque, hydraulique, biomasse...

Cette augmentation de capital vise à financer les futurs projets d'énergie renouvelable, dont le prochain devrait se concrétiser au cours du second semestre 2015.

Attribution d'actions gratuites

Parallèlement à cette opération, les actionnaires historiques se sont vu attribuer une action gratuite pour dix actions détenues en date du 26 juin 2015. Les actions gratuites ont été livrées le 29 juin 2015.

Rappel fiscal

- **Une augmentation de capital éligible au PEA et PEA-PME**

Méthanor respecte les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions ALMET émises dans le cadre de cette augmentation de capital peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

- **Une augmentation de capital éligible au remploi des plus-values de cession pour les cessions intervenues entre le 01/01/2013 et 31/12/2013 :**

Cette opération permet d'obtenir une exonération d'imposition des plus-values de cession d'actions (*article 150-0 D bis du CGI*) et nécessite de détenir les actions ou parts, objet de la plus-value, depuis plus de 8 ans et qu'elles aient représenté au minimum 10 % du capital (seul ou groupe familial). Il est nécessaire de réinvestir 50 % minimum de la plus-value.

- **Une augmentation de capital sans imposition sur les dividendes (hors CSG-CRDS) après détention de 5 ans**

A propos de Méthanor

Coté sur le marché Alternext, Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant prioritairement ses investissements sur la méthanisation agricole.



La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans pour la méthanisation agricole et 20 ans pour le photovoltaïque. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Jean-Philippe Mocci

jpmocci@ulyse-communication.com - T : 06 71 91 18 83

Nicolas Daniels

ndaniels@ulyse-communication.com – T : 06 63 66 59 22